Johnson wax PROFESSIONAL

Fiche signalétique

DÉTACHANT DE GOMME

National Fire Protection Association (NFPA)		Hazardous Material Information System (HMIS)	
	Risques d'incendie: 0	Santé	1
	Santé: 1 — Réactivité: 0	Risques d'incendie	0
	Danger spécifique	Réactivité	0

Vêtement de protection Aucun requis

Apparence Incolore. Aérosol. Voir la Section 9. ATTENTION: CONTENU SOUS PRESSION. Pourrait causer des irritations dans les yeux y la peau.

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	**DÉTACHANT DE GOMME**	**Code**	4198 & 5257
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Soin des tapis.	**PMS#**	432360
FTSS#	126330001	**Date de validation**	2/7/2005
Date d'impression	2/7/2005		
Remplace	9/30/2002		

Siège social aux É.U.

JohnsonDiversey, Inc.
8310 16th Street
Sturtevant, Wisconsin 53177-0902
Phone: (888) 352-2249
MSDS Internet Address:
www.johnsondiversey.com

Siège social au Canada

JohnsonDiversey - Canada, Inc.
2401 Bristol Circle
Oakville, Ontario L6H 6P1
Phone: 1-800-668-3131

En cas d'urgence (800) 851-7145

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Pentane	109-66-0	5-10	TWA: 1770 (mg/m^3) de ACGIH (TLV) [États-Unis] [1998]	Non disponible.
1,1,1,2-Tetrafluoroethane	811-97-2	60-100	Non disponible.	Non disponible.

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux Peut causer gel au contact.

Peau Peut causer gel au contact.

Inhalation Inconnu.

Ingestion Inconnu.

Conditions médicales aggravées par une surexposition: Inconnu.

Voir Information toxicologique (section 11)

Suite à la page suivante

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer abondamment à l'eau courante.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Inhalation	En cas de respiration difficile Emmener dans un endroit bien aéré.
Ingestion	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.
Notes au physicien	Sans objet.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	NFPA 30B Niveau 1 – Aérosol.
Points d'éclair	Aucune.
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée. Poudre, l'anhydride carbonique. Combattre le feu à partir d'un emplacement protégé ou en se tenant le plus loin possible du foyer d'incendie. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
Vêtements de protection (feu)	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Aérosol - Récipients pouvant exploser à l'approche d'une source de chaleur importante.

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	Éliminer toutes les sources d'inflammation. En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Ramasser avec du sable ou avec un autre matériau non combustible. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard. Laver abondamment après usage. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas percer le contenant ni ne le jeter au feu. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT.
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme. Récipient sous pression : garder à l'abri du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C. Ne pas percer le contenant ni le brûler, même après utilisation. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie	Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.
Protection personnelle	
Yeux	Lunettes de protection (à coques latérales) recommandées.
Mains	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation. Gants résistants aux produits chimiques.
Respiratoire	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Pieds	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Corps	En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.

Suite à la page suivante

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Liquide (Aérosol.)
Odeur	Caractéristique.
Couleur	Incolore.
Solubilité dans l'eau	Complète.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Chaleur excessive.
Incompatibilité avec différentes matières	Sel métallique.
Produits de décomposition dangereux	Forme des produits habituels de combustion.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	Non disponible.
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Inconnu.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets	Si disponible, recycler l'aérosol vide au centre de recyclage de produits en acier le plus proche. Utiliser l'emballage ou le donner à quelqu'un pouvant l'utiliser. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérale, provinciales, locales ou d'État.

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT

DOT Nom d'envoie	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
DOT Class	

TDG Classification

TDG Nom d'envoie	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
CLASSE TMD	

Section 15. Information règlementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Federal SARA 302/304/311/312 substances dangereuses: Pentane
SARA 311/312 distribution de F.S. - inventaire chimique - identification des dangers: Pentane
CAA (Clean Air Act) 112 Prévention des déversements accidentels: Pentane
CAA (Clean Air Act) 112 Substances inflammables réglementées: Pentane

Suite à la page suivante

état	New Jersey: Pentane Massachussetts - Liste des déversements: Pentane Massachusetts RTK: Pentane Pennsylvanie RTK: Pentane Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.
Information sur les produits enregistrés	Sans objet.

Règlements canadiens

SIMDUT Classification	CLASSE A: Gaz comprimé. CLASSE D-1A: Substance ayant d'autres effets toxiques (TOXIQUE)
Symbole du SIMDUT	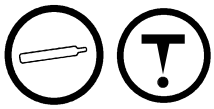
Information sur les produits enregistrés	Sans objet.

Inventaire des Produits Chimiques	Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations spéciales	Non disponible.
Version	3

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tou les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.